



## Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 02.03.2023 à 20h

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Présents : 39 sur 44 membres.

Excusé/es : MM R. Badoud, Ch Clerc, B. Fevry, M. Leuba, W. Leuba.

### 1. Communications de la Présidente.

A. Gétaz, Présidente, fait part du décès de Madame Claire-Lise Owen, belle-maman de Mme Anne Owen, Conseillère communale. Elle présente, au nom du Conseil, la sympathie à Mme A. Owen et sa famille. Le Conseil garde une minute de silence en son hommage.

Elle lit le courrier de M. Pierre-Alain Rotzetta, qui démissionne du Conseil communal, afin d'assumer sa nouvelle fonction de Municipal.

Elle informe l'assemblée que le bureau a pris la décision de ne pas nommer un nouveau premier vice-président mais attendre les élections en juin. Mme Fabienne Péry-Meylan, deuxième Vice-présidente devient ainsi première Vice-présidente.

Mme Sandrine Lemercier, suppléante, étant à l'étranger en voyage professionnel, elle sera assermentée lors de la prochaine séance du Conseil.

Elle rappelle les délégués aux associations que leurs rapports seront à l'ordre du jour du Conseil du 11 mai, la version électronique doit être envoyée au plus tard le 24 avril avant 19h00 au bureau [conseil.communal@levaud.ch](mailto:conseil.communal@levaud.ch) et la version papier déposée au greffe au plus tard le 26 avril avant 7h00.

Elle invite les membres du Conseil de prendre contact avec les membres des différentes commissions pour leur poser des questions avant les séances du Conseil.

### 2. Communications de la Municipalité.

S. Pécoud, Syndic :

- Eau : le niveau de la nappe phréatique est plus bas que l'année dernière à la même période.
- La Municipalité a accueilli avec plaisir le nouveau Municipal Pierre-Alain Rotzetta.

N. Beck, Municipal :

- Changement de dicastère suite à l'entrée en fonction de P.-A. Rotzetta.
- Crèche : Il manque 7 places de trotteurs à la rentrée.
- Patrouilleurs : grande difficulté à trouver de personnes pour compléter les tounus. Faute de personnel, ce service pourrait ne pas être reconduit à la rentrée.
- Logement protégé : fin de prestation pour un résident.
- Les rencontres du jeudi pour les aînés : relativement peu de participants sauf quand il y a un thème particulier.

J. Oldacre, Municipal :

- PACom : séance avec les autorités cantonales en janvier dernier, présentation publique après les vacances d'été.

P.-A. Rotzetta, Municipal :

- Dicastères : bâtiment, protection civile, service du feu et police.
- Police : 43 évènements en 2022.
- Délestage : coupures possibles par zones. Le bâtiment Christinet a été désigné point de rencontre d'urgence.
- Cloche : la commande défectueuse a été changée.
- Reprise de l'épicerie : la Municipalité a reçu 7 demandes spontanées et le délai pour la soumission des dossiers est fixé au 15 mars.

S. Humbert, Municipal :

- Centre de tri : horaire d'été, soit le changement les vendredis de 17h00 à 19h00.
- Textiles : TexAid récolte à Le Vaud 9 tonnes d'habits par année, soit une moyenne de 6 kilos par habitant. TexAid exporte uniquement les habits encore réutilisables. Pour ne pas aggraver la situation déplorable dans les pays où les textiles sont exportés, il faut moins acheter et moins jeter.
- Grippe aviaire : le confinement des poules est toujours en vigueur.
- Chiens : du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet, obligation d'être en laisse en forêt, pâturage et prairie.

### **3. Elections d'un nouveau membre de la CoFin et d'un délégué suppléant à Région de Nyon.**

Daniel Renaud est élu membre de la CoFin.

Faute de candidature, l'élection d'un délégué à Région de Nyon est reportée au prochain conseil.

### **4. PV de la séance du 15 décembre 2022.**

Le PV tel que modifié est accepté par 33 oui et 5 abstentions.

### **5. Préavis municipal N° 9/2022 : Demande de crédit pour la création d'un trottoir sur la partie Est du chemin des Curtils. Rapports des Commissions des finances, ad hoc et vote.**

Le PM N°9/22 tel que présenté est accepté par 18 oui, 18 non, 2 abstentions et le vote favorable de la Présidente.

### **6. Présentation du PECC (Plan énergie et climat communal).**

Une intéressante photographie de la situation actuelle du village dans sa consommation d'énergie et émission carbone.

### **7. Communications des délégués aux associations.**

Ch. Sudan pour l'ORPC : le nouveau commandant Joël Tobler est entré en fonction le 2 mars.

S. Bürer pour l'AISE : une commission a été nommée pour étudier le poste du travailleur social de proximité. Le budget pour ce poste présenté en octobre avait été refusé, il sera remis au vote avec des nouveaux éléments et un cahier de charges et diagnostique.

G. Strobino pour la crèche et l'UAPE : une liste d'attente pour la rentrée d'août à la crèche. La visite surprise de OAJE à la crèche s'est bien passée.

### **8. Divers et propositions individuelles.**

Un tour de patrouille d'environ 20 à 25 minutes est indemnisé à hauteur de CHF 10.-

Le Vaud, le 02 mars 2023

Pour le Conseil Communal



Ariane Gétaz  
Présidente



Lin Schelling  
Secrétaire

*Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al.1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164 & 165 LEDP.*